



Marguerittes, le 14/04/2021

Objet :

Informations sur le déroulement de notre Assemblée Générale ordinaire et Assemblée Générale extraordinaire 2021

Bonjour chers consœurs et confrères,

Cette année exceptionnelle à tout point de vue, nous oblige à faire l'Assemblée Générale (AG) et l'AG extraordinaire 2021 de façon inhabituelle. Nous avons donc décidé de tout envoyer par courriel.

Nous vous soumettrons tous les rapports au vote par correspondance (pour participer au vote l'adhérent doit être à jour de sa cotisation 2021), qui seront dépouillés par 4 assesseurs domiciliés au plus près du domicile du trésorier (confinement oblige). Vous adresserez vos votes avant le 05 mai 2021 au trésorier

- par courrier : M. Michel NICOLAS 34 rue Vincent 30320 Marguerittes
- ou par mail : grandargentierolivier@gmail.com

Les plus aguerris pourront se connecter sur ZOOM, pour échanger leurs idées. Vous recevrez le lien de connexion par mail via notre webmaster 30mn avant le début de la réunion. Cela se fera sous le parrainage du centre ESCAL qui est sécurisé et parfaitement encadré par des professionnels.

Nous ferons un essai sur ZOOM le vendredi 16 avril 2021 de 15h à 17h (ouvert à tous les adhérents).

L'AG et l'AG extraordinaire auront lieu, sur ZOOM, le lundi 10 mai 2021 de 14h à 17h.

Nous vous soumettrons au vote :

- le rapport moral
- le rapport d'activité
- le rapport financier

M. Raymond GIMILIO vous présentera son travail de webmaster.

Ils devront être validés à la majorité.

Le tiers sortant du Conseil d'Administration cette année : M. Bernard JALBAUD, M. Jean Claude GAYRAL, M. Raymond GIMILIO, M. Michel NICOLAS.

Toute nouvelle candidature pour intégrer le CA doit parvenir avant le samedi 24 avril 2021 au Grand Maître : M. Samuel ACCABAT domaine Catresse 280 impasse mas de Rey 30700 Arpaillargues.

Mme Simone PARIS et M. Rolland PARIS ont été cooptés au courant de l'année et devront être confirmés.

A partir du dimanche 25 avril 2021, une feuille de vote vous sera envoyée avec toutes les candidatures recueillies.

Les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés à la demande du CA, il y aura une AG extraordinaire pour les faire adopter après l'AG.

Vous recevrez tous les documents par mail, nous comptons sur vous pour un maximum de participation.

Confraternellement, le Grand Maître Samuel ACCABAT